



18 Rue du Pont Rouge 59236 Frelinghien France
Tél. +33(0) 3.20.38.70.00

DECLARATION DE CONFORMITE UE

«Un équipement de protection individuelle (EPI) est un dispositif ou un moyen destiné à être porté ou être tenu par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa santé ainsi que sa sécurité»

En qualité de fabricant de **vêtements de protection** :

Situé 18 Rue du Pont Rouge, 59236 Frelinghien

Nous déclarons que l'équipement de protection individuelle neuf suivant :

Pantalon / cote à bretelles 6PANMULTI (avec blouson 6BLNMULTI ou veste-blouse 6VESTMULTI)

- Ceinture pouvant être élastiquée aux côtés
- Ceinture fermée par bouton ou double gripper
- Braguette avec fermeture glissière
- 2 poches italienne dont l'ouverture est inclinée jusqu'à 10° maximum,
- 2 poches revolver dont l'ouverture est protégée par un rabat,
- 2 poches cuisse dont l'ouverture est protégée par un rabat,
- 1 poche mètre dont l'ouverture est protégée par un rabat,
- Bas des jambes droit ourlé

est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union, par l'application du règlement européen (UE) EPI n°2016/425.

CENTEXBEL, Organisme Notifié n°0493, situé Technologiepark 70, 9052 Zwijnaarde, en Belgique, a effectué l'examen UE de type et a établi l'Attestation d'Examen UE de Type n°033/2020/1417 valable jusqu'au 16/11/2025.

Cet EPI de catégorie 3 est soumis au contrôle annuel selon le module C2 du règlement (UE) EPI n°2016/425.

Cet EPI répond aux normes harmonisées suivantes :

				
A1 + Classe 1	A1B1C1D0E1F1	Type 6		APC 1
EN ISO 11611 2015	EN ISO 11612 2015	NF EN 13034 :2005+A1:2009	NF EN 1149-5 2018	IEC 61482-2 2018
EN ISO 13688-2013 Exigences générales				

Fait à Porte des Pierres Dorées, le 17/11/2020,
Par Rachel Boulos, Directrice Adjointe du Site

